



PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - 1^{ER} JUIN 2005 À 19H30

Aux Berges de la Nicole, La Visitation

Présences : Gisèle Maillette, Jacques Corriveau, Réjean Veilleux, Yves Côté, Yves Fortier, Jacques Roberge, Jean-Claude Simoneau, Marianne Goulet, Karine Paradis, Yves Provencher, Guy Larochelle, Anouk Thibault, Carline Ghazal, Claude Lemire, Pierre Viau, Denis Bergeron, Denise Gendron, Gaétan Hinse, Gilles Pépin, Patrice Boucher, Richard Fréchette, André Chainey, Daniel G. Nolett, Jean-Marc Pollender, Guy Hudon, Laurier Smith

Présences autres que membres : Maurice Dumas, Charles Verville, Jean-Clément Allard, Nicol Lemieux, Véronique Bérard, Pierre Proulx

1. Ouverture de l'assemblée et nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Nous avons quorum.

Denise Gendron souhaite la bienvenue aux participants. Elle lit l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée.
- 3- Présentation du projet de la rivière Marguerite.
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin 2004.
- 5- Rapport d'activités de la présidente.
- 6- Présentation du rapport financier.
- 7- Ratification des états financiers.
- 8- Nomination du vérificateur des livres comptables pour 2005-2006.
- 9- Ratification des actes des administrateurs.
- 10- Plan d'action 2005-2006.
- 11- Présentation du budget 2005-2006.
- 12- Élection des administrateurs par collège électoral.
 - 12.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
- 13- Questions et recommandations des membres.
- 14- Levée de l'assemblée.

Modifications : M. Yves Côté propose de suspendre l'AGA après le point d'élection des administrateurs, le temps d'organiser une rencontre du CA afin d'élire les officiers.



Avant de reprendre le déroulement de l'AGA, les signataires des représentants autorisés à signer les chèques au nom de COPERNIC seront nommés.

Résolution # AG050601-01 :

Sur proposition de M. Jacques Roberge et appuyé de M. Réjean Veilleux, l'ordre du jour de la présente assemblée est accepté tel que modifié. La résolution est adoptée à l'unanimité.

3. Présentation du projet de la rivière Marguerite.

Mme Véronique Bérard et M. Nicol Lemieux du MAPAQ présentent le compte-rendu des activités de sensibilisation et d'amélioration de l'environnement sur le bassin versant de la rivière Marguerite dans le secteur Bécancour.

Question : Est-ce que les outils en vigueur sur le bassin versant de la rivière Marguerite pourront être utilisés par COPERNIC?

Réponse : Il sera possible de s'inspirer de la façon de faire. Il faut s'entraider entre OBV puisque nous partageons tous le même objectif.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin 2004.

Mme Denise Gendron lit à l'assemblée le procès-verbal. Quelques fautes de frappe et erreurs d'orthographe devront être corrigées.

Résolution # AG050601-02 :

Sur proposition de M. Denis Bergeron et appuyé de M. Jacques Roberge, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de COPERNIC est accepté tel que modifié. La résolution est adoptée à l'unanimité.

5. Rapport d'activités de la présidente.

Mme Denise Gendron lit le mot de la présidente. Elle lit ensuite à l'assemblée le rapport d'activités.

Résolution # AG050601-03 :

Sur proposition de M. Guy Larochelle et appuyé de Mme Marianne Goulet, le rapport d'activités est accepté tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.



6. Présentation du rapport financier.

M. Pierre Proulx de la firme Longchamps, Proulx, ca inc. lit à l'assemblée le rapport financier 2004-2005. On suggère d'ajouter les dépenses réelles 2004 afin de permettre une comparaison avec l'année précédente. M. Jacques Roberge affirme que la comparaison est plus significative pour l'instant avec le budget et non le réel. M. Robin Doré ajoute que les 2 années ne peuvent pas être comparées puisqu'elles ne bénéficient pas toutes les deux du montant de 65 000 \$ alloué par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. L'an prochain sera une 2^e année au cours de laquelle COPERNIC bénéficiera de l'aide gouvernementale, il sera donc possible d'ajouter le réel et on en prend note.

Question : D'où vient le montant de 6 615 \$ destiné à des honoraires?

Réponse : Ce montant était attribué en partie à M. Léo Ouellet alors qu'il occupait le poste de coordonnateur à temps partiel de COPERNIC. Il facturait ses heures à l'organisme. L'autre partie de ce montant a servi à payer Mme Carline Ghazal en vue de compléter la réalisation du portrait de l'environnement du bassin versant de la rivière Nicolet. Ces dépenses font partie du sujet "honoraires" puisque ces deux personnes ne font pas partie de la liste de paie de l'organisme.

7. Ratification des états financiers.

Résolution # AG050601-04 :

Sur proposition de M. Gaétan Hinse et appuyé de M. Daniel G. Nolett, les états financiers 2004-2005 sont acceptés tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

8. Nomination du vérificateur des livres comptables pour 2005-2006.

Après avoir remporté l'appel d'offres, la firme Roy, Desrochers, Lambert servira de vérificateur des livres comptables pour la prochaine année financière.

Résolution # AG050601-05 :

Il est proposé par M. Gilles Pépin et appuyé de M. André Chainey d'entreprendre pour l'année 2005-2006 une mission d'examen par la firme Roy, Desrochers, Lambert au coût de 1050 \$. La résolution est adoptée à l'unanimité.



9. Ratification des actes des administrateurs.

Résolution # AG050601-06 :

Sur proposition de Mme Anouk Thibault et appuyé de Mme Carline Ghazal, les actes des administrateurs de COPERNIC sont ratifiés tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

10. Plan d'action 2005-2006.

La présidente Denise Gendron présente le plan d'action pour l'année 2005-2006 de COPERNIC.

Résolution # AG050601-07 :

Sur proposition de M. Jacques Roberge et appuyé de M. Denis Bergeron, le plan d'action de COPERNIC pour l'année 2005-2006 est accepté tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Question : Est-il nécessaire de faire adopter le Plan d'action? Il ne faut pas se limiter!

Réponse : Les actions incluses dans le plan sont larges, ce qui permet d'ajouter plusieurs mandats au sein du plan d'action et de demeurer flexibles. De plus, présenter un plan d'action entériné par le conseil d'administration est une condition à l'obtention de la subvention de 65 000 \$.

11. Présentation du budget 2005-2006.

Le trésorier M. Jacques Roberge et le coordonnateur M. Robin Doré présentent le budget 2005-2006. Présentation de l'agent de communication M. Charles Verville. Excédant prévu de 61 411 \$ si le budget est respecté à 100 %.

Question : Est-ce normal que le montant consenti au loyer ne soit pas le même dans le budget et dans les livres comptables? Réponse : Les taxes sont calculées dans l'un, mais pas dans l'autre. Cette réalité est la même en ce qui concerne les frais de comptabilité (remboursement de 50 % des taxes).

Résolution # AG050601-08 :

Sur proposition de M. Yves Provencher et appuyé de M. Guy Larochelle, le budget de COPERNIC pour l'année 2005-2006 est accepté tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

M. Robin Doré présente les gens qui vont en élection avant d'aller à la pause.

12. Élection des administrateurs par collège électoral.



12.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
M. Yves Côté propose M. Maurice Dumas à titre de président d'élection. MM. Charles Verville et Robin Doré agiront à titre de secrétaire d'élection.

M. Dumas est élu président d'élection.

M. Jacques Roberge propose M. Robin Doré comme secrétaire.

M. Jacques Roberge propose M. Charles Verville comme scrutateur.

Élection des administrateurs

Résolution # AG050601-09 :

Sur proposition de M. André Chainey et appuyé de M. Pierre Viau, il est résolu que M. Maurice Dumas soit nommé président d'élection, M. Robin Doré, secrétaire d'élection et M. Charles Verville, scrutateur pour ces élections. La résolution est adoptée à l'unanimité.

M. Robin Doré lit les règlements.

M. Maurice Dumas lit à l'assemblée la liste des administrateurs en élections.
2 procurations, Jacques Lessard (industrie commerce) et Hugues Grimard (élu).

Agriculture :

M. Yves Côté propose M. Réjean Veilleux de l'UPA rivière Bas Saint-François. Ce dernier accepte.

M. Yves Fortier propose M. Laurier Smith de l'UPA rivière Nicolet. Ce dernier accepte.

Toutes les personnes nommées acceptent le poste d'administrateur.

Faune :

M. Yves Provencher de la Fédération québécoise de la faune se propose comme administrateur. Compte-tenu qu'il est le seul représentant de son domaine, celui-ci accepte.

Industrie-commerce

M. Claude Lemire propose M. Jacques Lessard des Clubs de golf Victoriaville et Laurier au poste d'administrateur.

M. Lessard est élu et accepte par procuration le rôle d'administrateur.



Élus

M. Gaéтан Hinse propose M. Hugues Grimard de la MRC d'Asbestos.
M. Denis Bergeron propose M. André Chainey de la ville de Victoriaville.
M. Gilles Pépin propose M. Pierre Viau de la municipalité de St-Zéphirin-de-Courval.
M. Denis Bergeron propose M. Daniel G. Nolett de la nation Waban-Aki.

Toutes les personnes nommées acceptent le poste d'administrateur.

Syndicat autre que citoyen

Le poste demeure vacant.

Association Lacs et riverains

M. Jacques Roberge propose M. Jean-Claude Simoneau de l'Association des propriétaires riverains des Trois-Lacs. Il accepte le poste d'administrateur.

Groupe environnemental

Mme Anouk Thibault propose Mme Carline Ghazal de la CGRBF. Elle accepte le poste d'administratrice.

Récréotouristique

Le poste demeure vacant.

Résolution # AG050601-10 :

Sur proposition de Mme Denise Gendron et appuyé de M. Jacques Corriveau, les nouveaux membres du CA sont entérinés à l'unanimité par l'assemblée.

Tel qu'ajouté à l'ordre du jour, l'AGA est suspendu le temps d'effectuer une rencontre du CA afin de voter les nouveaux membres du conseil exécutif.

Résolution # AG050601-11 :

Sur proposition de M. André Chainey et appuyé de M. Guy Larochelle, il est résolu que M. Maurice Dumas soit nommé président d'élection et M. Robin Doré secrétaire d'élection. M. Charles Verville tiendra le rôle de scrutateur pour ces élections. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Élection du président dirigé par M. Yves Côté.

M. Claude Lemire propose M. Jacques Roberge au poste de président de COPERNIC.
M. Roberge refuse le poste.

Mme Anouk Thibault propose M. Jean-Claude Simoneau. Il est élu à l'unanimité. Il accepte le poste de président de COPERNIC.



Poste de 1^{ère} vice-présidence

M. Gaétan Hinse propose M. Yves Côté comme 1^{er} vice-président.

M. Yves Côté est élu à l'unanimité et accepte le poste de 1^{er} vice-président.

Poste de 2^e vice-présidence

M. Jean-Claude Simoneau propose Mme Anouk Thibault.

Mme Anouk Thibault est élue à l'unanimité, elle accepte le poste de 2^e vice-présidente.

Poste de secrétaire-trésorier

M. Guy Larochelle propose M. Jacques Roberge.

M. Roberge est élu à l'unanimité et accepte le poste de secrétaire-trésorier.

Résolution # AG050601-12 :

Sur proposition de M. André Chainey et appuyé de M. Pierre Viau, les nouveaux membres du CE sont entérinés à l'unanimité par l'assemblée.

Signature du chèque

M. Guy Larochelle propose M. Jean-Claude Simoneau en remplacement de Mme Denise Gendron pour la signature.

Résolution # AG050601-13 :

Sur proposition de M. Guy Larochelle et appuyé de Mme Anouk Thibault, il est résolu de mettre à jour la liste des signataires des représentants autorisés à signer au nom de COPERNIC. Les signataires de COPERNIC sont M. Jean-Claude Simoneau, M. Yves Côté, M. Jacques Roberge et M. Robin Doré. La résolution est adoptée à l'unanimité.

M. Maurice Dumas demande la présence des membres du CA pour terminer l'assemblée. De plus, il fait la présentation du nouvel exécutif.

Le nouveau président Jean-Claude Simoneau profite de l'occasion pour s'adresser à l'assemblée.

13. Questions et recommandations des membres.

Question de monsieur Yves Côté (élection des membres du conseil exécutif)

Remerciement de la part de M. Guy Hudon du travail de pionnier de Mme Gendron

Mot de monsieur Yves Côté qui remercie Mme Gendron pour son apport dans le dossier, d'avoir appris à travailler ensemble et à se connaître.

Remerciements de Mme Gendron.



14. Levée de l'assemblée.
Proposée par M. Gaétan Hinse à 22 h 35.

Signature

M. Jacques Roberge
Secrétaire-trésorier

M. Robin Doré
Directeur général de COPERNIC